



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO – ASPE-L1

Monsieur le Maire
de BERTHELMING
Mairie
29 Rue Principale
57930 BERTHELMING

Objet : Dossier d'autorisation concernant l'épandage des boues issues de la STEP de SARREBOURG sur le territoire des communes BARCHAIN, BEBING, BERTHEMING et IMLING (Dérogation nickel)

Metz, le 21 OCT. 2014

Courrier de notification d'arrêté au maire – demande d'affichage

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, copie de l'arrêté, en date du 06 octobre 2014, portant autorisation, au titre du code de l'environnement.

Cet arrêté doit être mis à la disposition de tout intéressé souhaitant le consulter.

Par ailleurs, l'arrêté ci-joint devra être affiché dans votre commune suivant les usages locaux, pendant une durée minimale d'un mois.

Le dossier relatif à cet arrêté est consultable au siège de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication que vous adresserez à la DDT Délégation de SARREBOURG Unité « Police de l'Eau » (ZAC des Terrasses de la Sarre - C.S 50257 - 57402 SARREBOURG Cedex)..

Je vous prie, d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU,

VALÉRIE ANTOINE-POTIER